

Conférence des métiers du social et du médico-social
La protection de l'enfance entendue, la mobilisation continue

La CNAPE salue l'annonce du Premier ministre d'étendre aux travailleurs sociaux les revalorisations salariales accordées aux soignants. Une reconnaissance attendue de longue date qui ne viendra cependant pas mettre un terme à la crise profonde que connaît le secteur social et médico-social. La fédération appelle donc le gouvernement à continuer dans cette voie avec des mesures fortes en faveur des professionnels de la protection de l'enfance, dans l'intérêt des enfants et des familles.

La CNAPE était présente à la conférence des métiers du social et du médico-social pour représenter la protection de l'enfance au titre des associations. Elle se félicite de la décision du gouvernement d'accorder aux travailleurs sociaux une revalorisation immédiate des salaires, à hauteur de celle accordée, en décembre 2020, aux soignants, soit 183 euros net mensuels.

Cependant, c'est à un travail de fond que nous devons nous livrer pour prendre en compte l'ensemble du problème qui conduit à la désaffection et au mal-être des professionnels : conditions de travail, adaptation des compétences, amélioration du rapport des associations aux pouvoirs publics, effectifs adaptés aux besoins, communication positive...

Ce sont les efforts que nous devons faire pour que la protection de l'enfance soit hors de danger, et en état de remplir ses missions.

CONTACT

**Marie-Charlotte
Lanniée**

Responsable de la
communication

01 45 83 07 00

mc.lanniee@cnape.fr